

Un décret protégeant les terres des Indiens est émis au Brésil



Brasilia, 20 avril (RHC)- Le Bulletin Officiel brésilien a publié un décret qui garantit la protection de 3 zones indiennes de plus de 200 000 hectares, dans les États d'Amazonie et de Para.

Le président de la Fondation Nationale de l'Indien, Flavio Chiarelli, a expliqué que ce décret présidentiel permet de protéger les droits de 4 ethnies brésiliennes et qu'il prouve que le gouvernement fédéral a la volonté de garantir les droits des peuples autochtones.

Flavio Chiarelli a ajouté que d'autres territoires seront donnés en 2015 aux 820 000 autochtones des près de 300 ethnies qui peuplent le Brésil.

De son côté, le vice-président brésilien Michel Temer, a mis en exergue la volonté de son gouvernement de renforcer le commerce et les investissements avec le Portugal, au début de sa visite dans ce pays européen.

Michel Temer, qui a été reçu par le président portugais Aníbal Cavaco Silva en compagnie du ministre des Ports Edinho

Araújo, a souligné l'importance des relations commerciales avec le Portugal.

Michel Temer a expliqué au président portugais que son gouvernement à l'intention d'ouvrir les ports brésiliens aux investissements étrangers. Au cours d'une réunion avec des hommes d'affaires portugais, Michel Temer a défendu la politique fiscale de son gouvernement et il a invité les patrons portugais à investir dans de nouveaux secteurs.



Radio Habana Cuba